

## L'HABITATION

TERRE-NEUVE—LA PARTICIPATION FÉDÉRALE  
AU PROGRAMME DE GROUPEMENT DE  
TERRAINS ET AUTRES

**M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de l'habitation. Est-il en mesure de répondre à la question que je lui ai posée hier au sujet du projet de regroupement de terrains et de logements sociaux annoncé pour Saint-Jean à Terre-Neuve?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre d'État):** Monsieur l'Orateur, en décembre 1967 le gouvernement du Canada a conclu une entente avec la Newfoundland and Labrador Housing Corporation, selon laquelle le gouvernement fédéral participerait dans une proportion de 75 p. 100 au regroupement ou à l'acquisition d'environ 850 acres de terre dans la région de Mount Pearl de l'agglomération de Saint-Jean. Le coût en est évalué à \$1,275,000. Des entretiens ont eu lieu entre les représentants de la SCHL et de l'agence d'habitation provinciale au sujet du partage des frais de l'aménagement de la première partie de ces terrains.

Pour ce qui est du projet que le député a mentionné hier, nous n'avons encore reçu de demande officielle.

**M. Carter:** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre peut-il nous dire où en sont certains projets de rénovation urbaine actuellement à l'étude? Je songe entre autres à celui de Mundy Pond dans Saint-Jean-Ouest.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je me demande s'il convient que les députés posent des questions sur des projets particuliers de rénovation urbaine. J'en doute.

## LA CAPITALE NATIONALE

L'EXAMEN PAR LE COMITÉ PARLEMENTAIRE  
DU PROGRAMME DE CONSTRUCTION

**M. Barry Mather (Surrey):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale. Ce faisant, je songe à une autre question posée il y a quelques minutes au sujet des fonds consacrés aux édifices publics. Nous approuvons tous, je crois, la déclaration selon laquelle des fonds importants seront consacrés aux édifices de la région de la Capitale nationale, et puisqu'il est nécessaire de faire des économies, comme l'a prouvé l'exposé budgétaire, le ministre fera-t-il son possible pour hâter la formation d'un comité parlementaire de la capitale nationale pour qu'il puisse s'occuper de ces problèmes?

[M. l'Orateur.]

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Oui, monsieur l'Orateur.

## LA CONSOMMATION

LE BOYCOTTAGE DU BŒUF PROPOSÉ PAR  
LE PRÉSIDENT DE LOBLAW GROCETERIAS

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Lui a-t-on signalé une déclaration du président de Loblaw Groceterias demandant aux consommateurs de boycotter la viande de bœuf, puisque le prix des biftecks et des rosbifs a augmenté de 40 p. 100 au cours des quatre dernières semaines?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande si l'on a signalé une déclaration au ministre. J'estime que la question est irrecevable sous cette forme.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, je voudrais reprendre ma question. Que fait le ministère concerné au sujet de l'augmentation importante du prix du bœuf qui s'est produite au cours des quatre dernières semaines?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. J'estime que ce genre de question devrait être étudié normalement à l'heure de l'ajournement.

**M. McGrath:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ce problème est urgent pour tous les consommateurs de notre pays. Le prix du bœuf a subi récemment une augmentation de 40 p. 100.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. C'est justement pourquoi, selon moi, le député sera heureux de pouvoir étudier ce problème à loisir à l'heure de l'ajournement.

**M. McGrath:** A dix heures, monsieur l'Orateur.

## LES COMMUNICATIONS

TORONTO—LES RETARDS AU BUREAU  
DE TÉLÉGRAPHE

**M. Max Saltsman (Waterloo):** Monsieur l'Orateur, mardi dernier, j'ai posé une question au ministre des Postes et des Communications. Je voudrais lui poser aujourd'hui la même question: A-t-il reçu une communication de l'agence Canada News à propos des retards prolongés au bureau de télégraphe? Il a répondu qu'il n'avait pas reçu de telle communication. Je demande au ministre des Postes s'il a vérifié à son bureau pour voir s'il avait reçu une telle communication. Si oui, quelle mesure se propose-t-il de prendre?